



Published on *Douanes sénégalaises* (<https://www.douanes.sn>)

[Accueil](#) > LIVRE / PUBLICATION : L'inspecteur principal des Douanes Pape Djigdjarm DIOP publie « Le droit douanier des pays africains »

LIVRE / PUBLICATION : L'INSPECTEUR PRINCIPAL DES DOUANES PAPE DJIGDJARM DIOP PUBLIE « LE DROIT DOUANIER DES PAYS AFRICAINS »

NEWS

ven, 07/31/2020 - 20:18



Le rayon spécialisé en douane s'enrichit d'un nouvel ouvrage. L'inspecteur principal des Douanes Pape Djigdjarm Diop vient de publier un nouvel ouvrage intitulé « Le droit douanier des pays africains, Sénégal, Côte d'Ivoire et Bénin et la mise en œuvre de la Convention de Kyoto révisée et du Cadre SAFR de l'OMD ». Le livre vient de paraître chez l'Harmattan Sénégal.

Préfacé par le professeur Alioune Sall, ancien juge à la Cour de justice de la Cedeao, l'ouvrage se veut une contribution au renforcement et à l'adaptation du droit douanier afin qu'il soit « plus favorable aux réalités économiques africaines ». Cela tient à l'évolution de la société et de la chose « économie » avec notamment le développement du commerce électronique, l'ampleur de l'entreprise criminelle à l'échelle mondiale et africaine, aux mutations dans le secteur privé et à plusieurs autres réalités. C'est donc pour inciter à une réaction positive et adéquate des administrations douanières face à ces bouleversements que le docteur d'Etat Pape Djigdjarm DIOP a pensé produire cet ouvrage. Ce livre-thèse donne une idée précise sur « les conditions dans lesquelles des règles internationales sont appelées à prendre place dans des ordres juridiques nationaux... et les résultats auxquels sont parvenus des pays comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Bénin ». Et comme « le droit douanier n'est pas bien connu dans les enseignements académiques », l'ouvrage donne des connaissances précieuses en la matière.

VIENT DE PARAÎTRE

LE DROIT DOUANIER DES PAYS AFRICAINS
Sénégal, Côte d'Ivoire et Bénin et la mise en
oeuvre de la Convention de Kyoto révisée et du
Cadre SAFR de l'OMD
Pape Djigdjiam Diop



Le droit douanier pourrait être défini comme l'ensemble des règles codifiées qui permettent à la douane d'accomplir ses différentes missions. Le droit douanier des pays africains est influencé de façon contrastée par les nombreuses normes contenues dans la Convention de Kyoto Révisée et dans le Cadre de normes SAFE de l'Organisation mondiale des douanes. Pourtant il évolue, bouleversé par le développement du commerce électronique, de la criminalité, l'exigence du partenariat avec le secteur privé et d'autres réalités qui appellent une réaction positive des administrations douanières. C'est pourquoi il devrait être renforcé et adapté, pour être un droit plus favorable aux réalités économiques africaines.

senegal.harmattan.fr

Inspecteur principal des douanes, Pape Djigdjiam Diop occupe actuellement le poste d'Adjoint du Directeur de la Facilitation et du Partenariat avec l'Entreprise à la Direction générale des Douanes. Il est également docteur d'Etat en droit public, formateur à l'ENA, à l'Ecole des Douanes et à l'UCAO.

Suivez-nous sur



Source:

DOUANES SENEGALAISES